

**LE RECENSEMENT DE 1891 :
PHOTOGRAPHIE DE LA
POPULATION AZUREENNE**

Par Christian SIFFRE

**Résumé d'un mémoire de maîtrise de l'Université de Nice
sous la direction de Ralph Schor**

En 1860, l'annexion du comté de Nice à la France transformait radicalement les conditions du développement azuréen. L'événement capital était l'arrivée de la voie ferrée. "Elle court, la fumée du train sur le rivage" observe Maupassant depuis Bel-Ami (1)

Le littoral devenait une destination majeure de l'Europe voyageuse, le rendez-vous obligé du gotha international. Mesurer l'impact du tourisme sur la population locale est chose passionnante. Derrière les chiffres et les statistiques qu'impliquent une telle étude, l'enjeu est la connaissance d'une société confrontée au monde moderne.

La consultation du recensement effectué en 1891 offre une véritable photographie de la démographie et des activités et soulève une question : la population du littoral a-t-elle acquis, dès la fin du XIX^{ème} siècle, la spécificité décrite par Raoul Blanchard à partir du recensement de 1954 (2) ? En somme avons-nous déjà affaire à une population âgée, grossie de nombreux immigrants, occupée à satisfaire les besoins des touristes ?

• LE COSMOPOLITISME

-Une croissance exemplaire

En 1891, l'urbanisation n'est pas négligeable. Nice, vieille capitale régionale, compte près de 97 000 âmes ; tandis que Cannes seconde ville du littoral, abrite 27 278 personnes. Loin derrière, Menton héberge 9 050 personnes.

Ces chiffres sont le résultat d'une très forte croissance commencée vers 1830 ; accélérée à partir de 1860. Peu d'exceptions infirment l'image d'une croissance continue. La perte de 2 000 habitants à Menton entre les recensements de 1881 et 1891 s'explique par une cause bien particulière : le tremblement de terre qui fait fuir la riche clientèle.

Les Niçois seraient-ils aussi prolifiques que les lointains Canadiens ? Les statistiques fournissent un taux de natalité représentatif d'une population entrée en phase de transition démographique (24,8 pour mille à Nice ; 22,1 à Cannes) compensé par un fort coefficient de mortalité : 23,5 pour mille à Nice ; 20,4 pour mille à Cannes. Le croît naturel est donc insignifiant.

Le développement urbain provient non des excédents des naissances sur les décès, mais de massifs apports extérieurs liés à l'activité touristique.

-Une très forte immigration

La part des étrangers dans la population est considérable : 49,1 % à Cannes, 29,2 à Nice. La présence d'Italiens, à Nice, n'est pas un fait étonnant. Constituant les quatre cinquièmes de la population étrangère, ils devancent de très loin les autres nationalités.

À Cannes, en revanche, les proportions sont très différentes. Un étranger sur deux est italien ; le contingent de ressortissants suisses et britanniques est beaucoup plus étoffé. Le tableau suivant donne le classement par nationalités de la population étrangère présente recensée en 1891 :

NATIONALITES	NICE	%	CANNES	%
ITALIENS	22 667	80,6	7 183	52,6
SUISSES	1 328	4,7	2 620	19,2
BRITANNIQUES	1 259	4,5	3 094	22,7
ALLEMANDS	776	2,8	275	2
RUSSES	724	2,6	35	0,3
AUSTRO-HONGROIS	228	0,8	38	0,3
AMERICAINS	227	0,8	20	0,1
BELGES	219	0,7	63	0,5
ESPAGNOLS	188	0,6	270	2
HOLLANDAIS	130	0,5	11	0,1
DIVERS	357	1,3	30	0,2
TOTAL	28 103	100	13 639	100

Le recensement ayant eu lieu en mars, des hôtes de passage ont pu, à tort, être comptabilisés, parmi la population résidente. Toutefois la présence de riches étrangers installés à demeure ne fait aucun doute. Ce phénomène largement confirmé par la suite est révélé par la part des étrangers. Parmi les habitants notés comme "rentiers" . Ainsi à Cannes, le groupe des rentiers comprend 4 608 étrangers sur 13 639 individus présents.

Les immigrants venus pour des raisons économiques ne sont pas exclusivement italiens. Les Britanniques ne sont pas tous de riches oisifs, témoins ces ouvriers anglais de l'hôtel Métropole de Monaco que leur employeur veut faire travailler le 1er novembre, fête de la Toussaint, jour chômé par les catholiques. Beaucoup de Suisses trouvent à s'employer dans l'hôtellerie ou comme domestiques (3). L1 "état des étrangers" à Cannes révèle nombre d'immigrés, pas seulement italiens, employés dans la petite agriculture, le petit commerce, l'artisanat, les services.

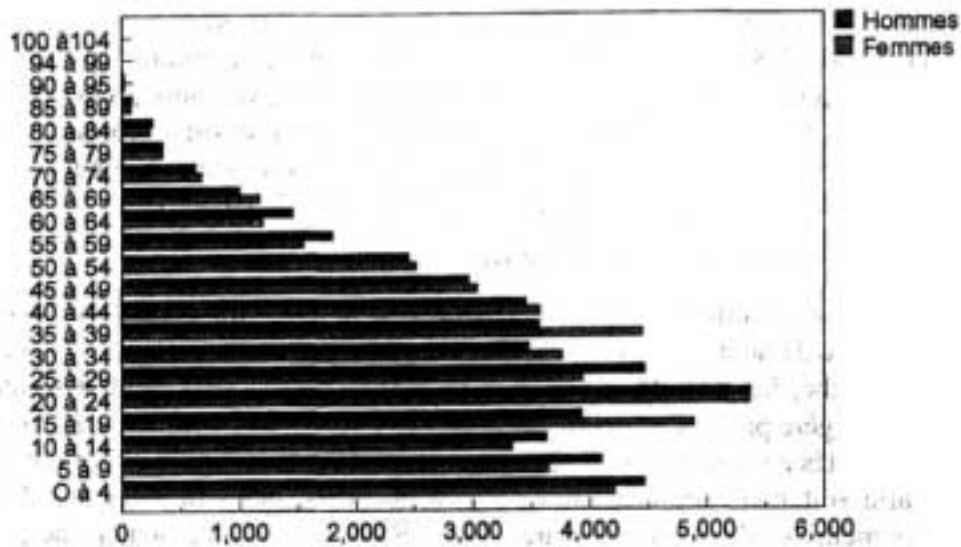
- Un important apport métropolitain

Aux apports venus de l'étranger s'ajoutent ceux de l'arrière-pays proche et de la France entière. Sur les 96 279 Niçois, seuls 37,2 % sont nés dans la commune même : 45,8 % sont nés dans le département des Alpes-Maritimes ; 18,8 % viennent du reste de la France. Les 86 départements ont participé à cet apport. Le plus faible contingent provient des Deux-Sèvres. Deux facteurs déterminent le poids de ces migrations intérieures. Tous d'abord la proximité. Le Var, la Corse, les Bouches-du-Rhône, les Basses-Alpes représentent 36,4 % des métropolitains établis à Nice. La densité de la région émettrice est le second facteur. Les départements de la Seine (Paris) et du Rhône (Lyon), ont envoyé de forts contingents.

On ne peut que constater la puissance d'attraction de la métropole azurienne.

- Une population jeune

Quel est l'impact de ces migrations sur la pyramide des âges ?



La répartition par âge de la population niçoise fait apparaître une forte proportion de jeunes. La pyramide présente une base assez large ; un sommet aigu, Les jeunes de moins de 20 ans (33,4 %) a fortiori les moins de 25 ans (44,6 %) contrastent avec le petit nombre de vieillards (5 % de plus de 65 ans). Actuellement, les plus de 65 ans représentent 23. % de la population (4). A la fin du XIXème , Nice n'est pas encore ce paradis des retraités que nous connaissons. A Cannes, les moins de 20 ans sont 28 % ; les plus de 65 ans 5,8 %.

En somme, la population azurée est fortement marquée par la présence de nombreux immigrants, jeunes et vigoureux, venus chercher du travail dans une ville en pleine croissance économique.

Le recensement de 1891 se situe, en effet, à une date clef de l'histoire du développement azuréen, au moment précis où le littoral s'engage résolument dans une économie moderne fondée sur le tourisme.

• MAINTIEN ET TRANSFORMATION DES ACTIVITES TRADITIONNELLES

L'examen du recensement laisse clairement apparaître un gonflement du secteur tertiaire. Toutefois, les activités nouvelles n'éclipsent pas les occupations traditionnelles qui, avant l'ère du tourisme, assuraient la subsistance des populations locales.

- De l'ancienne agriculture à l'horticulture et au maraîchage

A Nice, où les limites communales très étendues englobent de très vastes superficies agricoles, l'agriculture retient 13,9 % des actifs. A Cannes, l'agriculture fait travailler 1 734 personnes en 1891 (1 639 en 1881), 12,9 % de la population active ; elle est donc loin d'être moribonde. Les agriculteurs cannois sont répartis dans toute la ville. Leur nombre montre que la campagne cannoise conserve, encore à la fin du XIXème siècle, ses structures de petites exploitations. Mais le phénomène qui frappe plus encore, c'est le nombre d'ouvriers agricoles et de journaliers (ils sont 1 084 en 1891) venus soit des campagnes environnantes, soit de l'étranger (en particulier l'Italie) et témoins encore une fois d'un fort courant d'immigration.

L'impact de l'activité touristique se lit jusque dans ce secteur traditionnel. Ainsi s'affirme à Cannes la catégorie des horticulteurs et maraîchers ; de 309 en 1886 : ils passent à 460, en 1891 (5). Ces derniers profitent de la forte demande des hôtes étrangers pour augmenter leur prix l'hiver et, l'été, certains parviennent même à écouler leur production à l'étranger. "Dans un pareil milieu", écrit Dumazet "tout est hors de prix. Si l'on veut quelques oeillets, on les paie de 7 à 8 francs la botte de douze : une branche de mimosa que l'on paierait au même instant 50 cent, à Paris vaut ici 2 francs. Les riches hivernants prennent tout sans compter, par énormes bottes. On n'écorche que l'étranger. Celui-ci est la fortune du paysan non seulement l'hiver, mais l'été encore ; il retient d'avance tous les fruits et légumes de choix et se les fait envoyer dans sa résidence estivale, jusqu'au fond de l'Ecosse" (6).

-De la pêche au transport des touristes

Les transports maritimes et la pêche occupent 1 % des actifs à Nice où l'accueil des étrangers a commencé d'une manière précoce et où le port subit la concurrence de Gênes et de Marseille. En revanche, les activités de la mer se maintiennent davantage à Cannes : on observe même une légère progression (190 actifs en 1891 contre 145 en 1886) (7). Pêcheurs et patrons sont représentés en nombre limité. Le groupe des "marins" est plus important, bien que le terme de marin soit bien imprécis. Sont-ce des pêcheurs, des employés sur des yachts princiers, ou des membres de la marine marchande ? Rien dans le recensement ne permet de trancher mais une chose est sûre, c'est le maintien d'une activité maritime (qui paraît vivace).

Comme dans l'agriculture, les actifs du secteur se mettent au service des hôtes étrangers. Christ porte témoignage de cette reconversion mais aussi des conditions de vie difficiles pour les plus pauvres ; au voyageur qui l'interroge sur les moyens de gagner les îles de Lerins, le marin cannois se plaint de la concurrence faite par les bateaux à vapeur. : "Ces bateaux, Monsieur, nous font concurrence et causent notre ruine. Ils nous enlèvent tous les passagers, tous les étrangers et font durer pour nous la morte-saison pendant toute l'année. C'est presque un vol, une infamie, car nous mourrons de faim quoique nous soyons pères de famille et que nous ayons servi sur les vaisseaux de l'Etat pendant de longues années" (8).

Les activités traditionnelles se maintiennent donc, tout en se transformant ; mais de nouveaux métiers les concurrencent désormais. L'afflux des touristes n'y est pas étranger. Avec leur arrivée des besoins précis se créent.

• LE DEVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE TOURISTIQUE

Les gens venus d'ailleurs doivent se loger soit qu'ils ne viennent que pour une saison, soit qu'ils s'avouent conquis par le charme du pays et se fassent construire une villa. Dans les deux cas, ils développent de nouvelles professions.

-Les progrès de l'hôtellerie et de la restauration

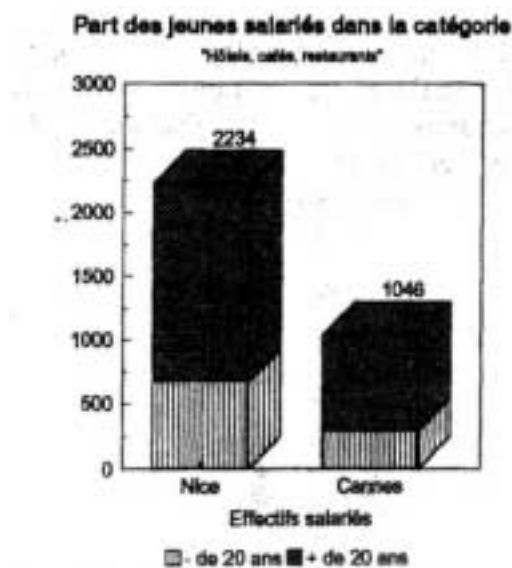
L'industrie hôtelière et la restauration, solidement implantées, font travailler tout un peuple de cuisinières, garçons de salle, maîtres d'hôtel que les recenseurs regroupent sous la catégorie "hôtels, café, restaurant". Les tables de recensement offrent ainsi de précieux renseignements sur le personnel du tourisme. Précisément, il apparaît que les personnes occupées dans les hôtels, les cafés, les restaurants représentent 3,3 % de la population active à Menton ; 6,8 % à Nice et plus encore à Cannes avec 10,2 %. 63 ans plus tard, la catégorie "hôtels, cafés, restaurants" retient à Nice 7,6 % de la population.

Le secteur laisse une place non négligeable au patronat, respectivement 22,3 %, 23,3%, 37,4 % des effectifs à Nice, Cannes et Menton.

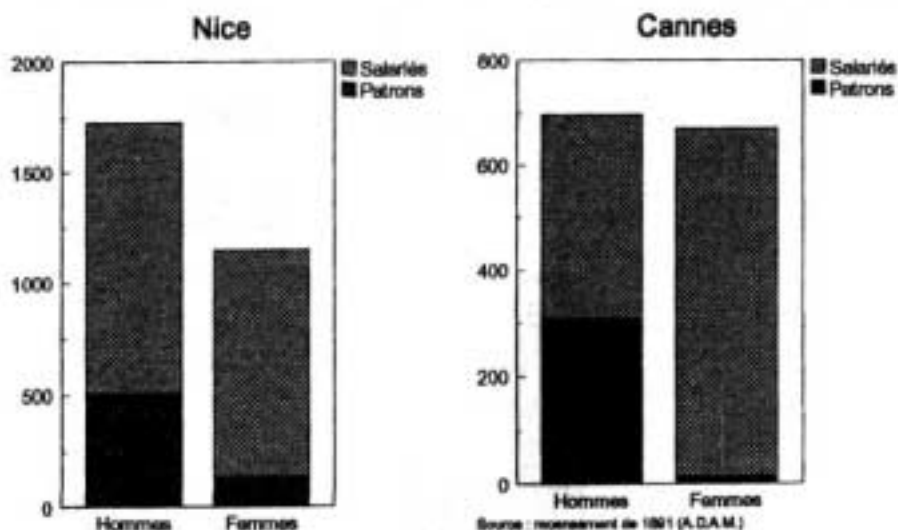


Cette forte proportion de patrons s'explique par le contingent de cafetiers recensés ; bars et cafés pullulent. Mais surtout elle traduit la dualité de la structure de la propriété dans le secteur. Aux petits établissements familiaux exploités à l'aide d'un ou deux domestiques s'opposent les hôtels de luxe et leur pléthore de personnels.

Dans les palaces et grands restaurants, les salariés affairés autour des hibernants, occupés à satisfaire leur moindre désir sont légions. Généralement peu qualifiés, ces emplois sont l'apanage des jeunes et des femmes. 30,2 % des actifs salariés du secteur à Nice ; 27,8 % à Cannes ont moins de 20 ans.



La répartition par sexe des actifs de la catégorie "hôtels, cafés, restaurant" fait apparaître la forte féminisation de la profession.

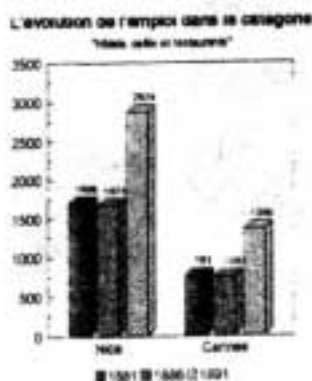


Si on ne considère que la population salariée, les femmes occupent 47 % des emplois à Nice et 62,8 % à Cannes.

Enfin, ce secteur attire la main d'œuvre immigrée, plus d'un tiers des actifs à Cannes, en 1891. Un actif étranger sur cinq travaille dans l'hôtellerie et la restauration à Cannes.

	Effectifs	%
Français	890	65,2
Etrangers	475	34,7
Total	1 375	100

Saisonniers, ces emplois sont très sensibles à la conjoncture. La crise des années 1884-1886 se traduit par une baisse de la fréquentation touristique. De nombreux salariés sont réduits au chômage voire contraints de quitter le département. Ce n'est qu'à la fin de la décennie que l'activité touristique redémarre.



L'industrie hôtelière fait ainsi travailler un personnel bien rémunéré pendant la saison et en période faste, mais invulnérable en temps de crise.

- Commerces et services de luxe

Une fois logée, la clientèle doit s'occuper, se divertir. Les distractions sont nombreuses et génèrent quantité d'emplois.

Songons au personnel des jeux et des casinos. La seule Société des Bains de Mer emploie, au 1er janvier 1890, 202 Monégasques, 488 Français, 441 Italiens, 40 Allemands, 22 Belges, 6 Suisses, 3 Hollandais, 1 Russe, 1 Luxembourgeois, 7 appartenant à diverses nationalités, en tout 1 211 personnes (9) ! En 1958, un chiffre comparable (1 112) suscitait l'étonnement de Raoul Blanchard qui parlait alors "d'une imposante cohorte" (10).

Une des grandes surprises du recensement est le nombre impressionnant des artistes. Sur cent actifs, il y a un artiste, à Cannes ; presque deux à Nice (714 personnes soit 1,7 % de la population active !). Beaucoup sont des femmes. Elles sont 107 contre 95 hommes à Nice. Les musiciens étaient présents partout, dans les jardins publics, dans les théâtres, les réceptions privées à bord des yachts ou dans les églises ; les sculpteurs ornaient les somptueuses villas ; les artistes lyriques et dramatiques donnaient des représentations fréquentes. Selon Stéphane Liégard, le baron von Derwies entretenait un orchestre de "65 musiciens hors pair, disciplinés par lui, payés par lui, et qui, attachés à sa personne, ne relevaient que de ses caprices de dilettante".

Toutes les formes de distractions ne sont pas vaines et futiles. Plaisir et culture font bon ménage au travers de l'enseignement spécialisé. Les professeurs de langues, de musique, de danse, d'escrime sont parfois plus nombreux que les enseignants des écoles, collèges et lycées. A Cannes, ils sont 122 contre 190. Dans les guides et journaux, leurs publicités sont le plus souvent faites en français et en anglais. Dans le "Foreign Colony Studio" (atelier de la colonie étrangère), M.J. Simon, ex-élève de l'Ecole des Beaux-Arts de Paris, propose des cours spéciaux pour dames et jeunes filles : "lessons in Charcoal, Pencils sketching, landscape, portraits, Flowers, Ornaments, Water-colour, Oil painting" (Enseignement du Fusain en Figure, Paysage, Fleurs et Ornaments, Aquarelle, Peinture à l'huile). Il donne des cours "de modèle vivant avec costume" (9)

Les goûts raffinés de la haute société ont donné naissance à un commerce et un artisanat de luxe : joaillerie, horlogerie, reliure, fabrication d'objets d'art etc. Les annuaires statistiques donnent des listes sans cesse allongées de commerçants et d'industriels travaillant pour une clientèle distinguée. Dans les fiches de recensement, ils représentent 2,5 % de la population active à Nice, 1,9 % à Cannes, 3,3 % à Menton. En 1890, on relève dans la Principauté de Monaco, un peintre-décorateur, un peintre à la fresque, six ébénistes, trois doreurs, deux céramistes et potiers d'art. Le domaine de la mode et de la parure compte sept parfumeurs, douze bijoutiers et horlogers, six magasins de nouveautés, sept magasins de parapluies, canes et ombrelles. Dans l'alimentation, on note neuf marchands d'huîtres et poissons, trois négociants en denrées coloniales, sept pâtisseries-confiseurs, douze débits de liqueurs. A cette liste il faut ajouter deux relieurs, trois marchands de pianos, trois fleuristes, quatre débits de tabacs. Enfin il y a trois photographes et trois "marchands de photographies" (10). Ils commencent à concurrencer les peintres parce qu'ils ont l'avantage d'offrir des portraits plus exacts.

Beaucoup de ces commerces travaillent spécialement pour la clientèle étrangère. La laiterie-crémèrie Ardisson, à Nice, s'honore d'être fournisseur de S.M. l'Impératrice douairière de Russie et de S.M. le Roi de Wurtemberg ; elle encadre sa publicité des blasons des deux cours. Des magasins sont tenus par des étrangers : la boulangerie russe Constantin Diedrichs de Saint Petersburg propose Koulistschi et Pasque Koulibaki, rue Masséna ; en face, rue Paradis, est installé le boulanger allemand Schweitzer. La clientèle étrangère est grande consommatrice de gâteaux, de chocolats, de glaces et de fruits confits.

Selon l'expression de Raoul Blanchard, "qui dit tourisme dit aussi mouvement, déplacement". Sur place de très nombreux loueurs de voitures et cochers facilitent les déplacements. Dans la seule Principauté de Monaco, 56 loueurs de voiture sont à la disposition des visiteurs (13). Pour les moins pressés, amateurs de promenades et d'excursions, il y a des loueurs d'ânes : deux à Monaco, un à Menton. Pour ceux qui sont entrés dans l'éternité, le Service général des pompes funèbres et inhumations, installé à Menton, Monaco et San Remo, assure le transport à l'intérieur de la France et à l'étranger " des corps embaumés ou non"(14).

Enfin, la diversité culturelle répond aux besoins spirituels d'une clientèle cosmopolite. Dans une région qui était un bastion du catholicisme romain, un "faubourg de l'Italie", a-t-on pu dire, les cultes non catholiques (protestant, orthodoxe gréco-russe, israélite) prennent une place croissante; en particulier à Cannes, où dès 1891, le clergé catholique est minoritaire (58 membres contre 62 pour les autres cultes).

- Une domesticité pléthorique

Le train de vie des riches hivernants justifie une abondante domesticité. La catégorie "domesticité" représente à Nice 13,6 % des actifs, à Menton 14 %, dépasse tous les records à Cannes, ville aristocratique, où plus d'un actif sur quatre est domestique. Une partie de ces domestiques était employée par la bourgeoisie autochtone, mais le phénomène est sans commune mesure avec la demande locale.

Bonnes, femmes de chambres, femmes de ménage, cuisinières, valets, majordomes, etc., sans oublier les jardiniers pour l'entretien des parcs et les cochers pour les déplacements, sont présents dans tous les quartiers.

L'extrême diversité des termes révèle la variété et la hiérarchie des fonctions.

Les femmes sont beaucoup plus nombreuses que les hommes ; elles représentent 71,2 % de la domesticité à Nice et 57,1 % à Cannes, en 1891 :

Domestiques	Hommes	Femmes	Total
Nice	1 596	3 945	5 541
Cannes	1 559	2 082	3 641

Les domestiques se recrutent sur place et dans l'arrière-pays proche mais beaucoup viennent de l'étranger, attirés par les gros gages. Ces derniers travaillent pendant la saison hivernale sur le littoral azuréen, gagnent l'été, les villes d'eaux. On relève dans le recensement de 1891, 1526 domestiques étrangers à Cannes, soit 42 % du total.

Les auteurs de guides portent, parfois, un jugement sévère et excessif sur eux : ils "changent à chaque instant de maîtres", n'ont "pour la plupart, aucun attachement, aucune reconnaissance et possèdent tout juste assez de probité pour ne pas vous voler en plein jour et à votre barbe (...) Les certificats ne disent pas grand-chose, la figure, les manières de la personne que vous avez l'intention d'engager à votre service vous en diront bien davantage." (15). Selon l'auteur, les domestiques les plus honnêtes sont ceux qui descendent des montagnes des Alpes-Maritimes pour venir se placer en ville. Les plus riches des hivernants font suivre leur domesticité pour ne pas modifier leur style de vie.

- L'envolée du bâtiment

La nécessité de loger les clients fortunés et les travailleurs venus les servir a suscité l'expansion gigantesque de l'industrie du bâtiment et des professions qui s'y rattachent. Que d'entrepreneurs ! Que de maçons ou manœuvres ! Quelle variété avec les cimentiers, poseurs, marbriers, etc. !

A Nice, le bâtiment avec près de 10 % des actifs en 1891 (16) est le secteur le plus pourvoyeur d'emplois, devançant l'hôtellerie et la restauration. Encore faudrait-il ajouter les contingents apportés par les carrières, les matériaux de construction et le travail du métal, ainsi que l'industrie du bois. A Cannes, le pourcentage tombe à moins de 5%, mais il faut y voir un accident : les séquelles de la crise de l'immobilier consécutive à une spéculation inouïe sont encore sensibles. On rencontre de nombreux architectes et ingénieurs civils qui, avec leurs employés, représentent à Nice, 1 % des actifs, Il y a ensuite une pléthore d'agents immobiliers, intermédiaires indispensables. En bas de l'échelle, maçons, manœuvres, journaliers, sont en majorité issus de l'immigration italienne, ce qui confirme le potentiel d'embauché de la ville. Ces gens paraissent vivre misérablement lorsqu'on les voit, à la lumière du recensement, s'entasser très nombreux, dans les maisons. La vitalité de l'industrie du bâtiment, sauf pendant quelques années à Cannes, est une des preuves les plus éclatantes de l'extension urbaine. On perçoit aussi un certain effort d'urbanisme des municipalités avec ces très nombreux jardiniers, ces dessinateurs de jardins, qui paraissent bien entretenir ou créer les parcs des villes azuréennes.

- La rareté des autres industries

Si l'industrie du bâtiment est en pleine croissance, la grosse industrie est totalement absente. Le terme d'"ouvriers" assez rarement rencontré au demeurant regroupe un lot de gens travaillant dans de petits ateliers ou même à leur compte et non une masse prolétarienne employée dans des usines.

Les seules branches industrielles qui paraissent étoffées en dehors du bâtiment sont celles de l'ameublement et de l'habillement. L'industrie des meubles rassemble à Nice plus de 400 personnes, à Cannes, plus de 300. Le textile et la confection retiennent à Nice près de 2500 personnes, soit 6 % des actifs : à Menton, 475 personnes, soit près de 10 % de la population active. Cette industrie mobilise ainsi de nombreux tailleurs, fourreurs, modistes ou couturières, qui se consacrent en partie à la satisfaction des besoins des touristes. L'annuaire de Monaco de 1890 indique 32 couturières et 13 tailleurs d'habits. Le travail du cuir, absent à Cannes, occupe à Nice 222 personnes, en particulier dans la fabrication de la chaussure. Là aussi, les goûts des touristes se sont imposés : Cerutti François fournisseur de Son Altesse le Prince Eugène de Savoie-Carignan se targue d'être "le seul spécialiste pour la Chaussure Anglaise" : les tailleurs S. Viterbo et P. Bauden, installés rue du Pont-Neuf sont fournisseurs brevetés de plusieurs cours.

- L'essor des services urbains

Les villes se dotent de services nombreux et variés. Certes, ces services concernent les autochtones au premier chef mais seraient-ils aussi performants sans les touristes ?

Le service des transports connaît, par exemple, une expansion considérable. On trouve à Cannes deux chefs de gare, deux sous-chefs de gare et un personnel imposant, en tout 142 personnes soit 1,1 % des actifs. A Nice, les transports ferroviaires emploient 713 personnes (1,7 % des actifs).

L'encadrement médical lié à la croissance de la population et à la présence des hivernants apparaît particulièrement étoffé. Il y a, à Nice, en 1891, un médecin ou officier de santé pour 837 habitants : à Cannes, un pour 500 habitants. La France de 1958 avait donc deux fois moins de docteurs par habitant (un docteur pour 1 024) (17) que la ville de Cannes 70 ans plus tôt. La proportion du personnel médical (médecins, pharmaciens, dentistes, sages-femmes et assistants) ne cesse d'augmenter à Nice et à Cannes :

Personnel médical	1881	1886	1891
Nice	249	310	355
Cannes	42	74	117

La clientèle internationale justifie la présence d'un personnel médical étranger : à Nice, sur 26 médecins mentionnés, 3 sont anglais : à Monaco, il y a 5 Français et 2 Anglais : à Menton, il y a 2 médecins français, 8 anglais, 1 écossais, 1 allemand, 1 russe, 1 belge. On fait la même constatation pour les pharmaciens et les dentistes : à Cannes, on note un pharmacien et un dentiste anglais.

Au hasard de la documentation, on rencontre un dentiste américain appelé "Mordant" qui sollicite l'autorisation de s'installer dans la Principauté de Monaco pour donner des soins à la clientèle anglo-saxonne. Il passe par l'intermédiaire du consulat américain : M. de Loth, agent consulaire des Etats-Unis, précise qu'"il traite exclusivement des maladies de la bouche et du nez, sans opérations, sans se livrer à la fabrication des appareils dentaires" sans doute pour ne pas effrayer les praticiens du cru. Il est révélateur qu'il ne veuille exercer son art qu'au moment de la forte saison, "du 1er janvier au 31 mars" (18).

Secteur en expansion, l'activité bancaire retient un personnel important. La consultation des annuaires statistiques révèle une augmentation régulière du nombre de banques et de succursales de banques : même si certaines disparaissent, les créations nouvelles compensent largement les pertes. Liées à la présence d'une population cosmopolite, un grand nombre de maisons étrangères s'installent comme la banque Edward Smith à Monte-Carlo ou la banque Barbc-Patteson à Cannes. Certains étrangers possèdent des agences d'affaires ou de location, par exemple l'agence Taylor à Cannes :

	Nice 1886	1891	Cannes 1886	1891
Banquiers et employés	259	270	47	49
Agents d'affaires et employés	10	40	25	44

L'ampleur du mouvement des affaires a pour conséquence l'essor des professions juridiques, notamment des notaires et des avocats. Le tableau suivant illustre la progression des professions libérales, en particulier à Cannes (19).

Avocats	1886	1891
Nice	55	56
Cannes	9	17

Leur rôle s'affirme dans les conseils d'administrations des sociétés et à la tête des municipalités. L'avocat Boniglione est maire de Nice de 1877 à 1886. Le notaire Eugène Gazagnaire et l'avocat Jean Hibert dirigent la municipalité cannoise au cours des deux dernières décennies du siècle.

L'essor gagne tous les services, y compris les services publics. Le phénomène est très net à Cannes qui devient une vraie ville : entre 1881 et 1891, les effectifs de l'armée passent de 79 à 273, ceux de la police et de la gendarmerie de 53 à 59, ceux de l'administration proprement dite, de 126 à 300 (20). Il faut toutefois attendre 1900 pour que Cannes décide la construction d'un Palais de justice.

Ainsi, avec le gonflement de professions nées de la modernité, les villes azuréennes entrent de plain pied dans le XXème siècle.

• DES QUARTIERS DIFFERENCIÉS

Peut-on esquisser une répartition de la population suivant les quartiers, tenter de déceler un quartier des affaires, un quartier résidentiel, un quartier touristique ? J. Devun l'a envisagé pour Nice (21). La ville de Cannes, aux dimensions plus modestes, s'étoffe et se structure suivant un processus analogue.

Une des premières difficultés provient du décalage fréquent entre lieu d'habitation et lieu de travail. Malgré tout, la spécificité du quartier neuf compris entre la voie ferrée et la mer peut être dégagée. C'est le lieu où se rencontrent le moins de cultivateurs mais où, au contraire, les résidences de bourgeois et de membres de professions libérales sont les plus nombreuses. Il semble donc que nous sommes là en présence du quartier le plus riche et le plus résidentiel.

En revanche, dans les deux quartiers de la vieille ville (quartier du Suquet et quartier de la Rue Grande), la population est plus humble et plus mêlée. On a réellement l'impression d'une séparation nette entre les deux villes.

Une mention particulière doit être faite pour les marins et pour les professions agricoles. Au fur et à mesure que l'on s'éloigne de la mer, le nombre des marins et des capitaines décroît, ce qui est parfaitement logique : ces gens habitent le plus près possible de leur lieu de travail et, membres d'une profession traditionnelle et humble, logent dans les vieux quartiers où les prix sont plus bas que dans les quartiers neufs. Plus paradoxale est la répartition des professions agricoles. Le plus grand nombre de leurs représentants se rencontrent dans la vieille ville, c'est-à-dire le lieu le plus éloigné des champs. C'est dire que les vieilles structures demeurent et cohabitent avec les nouvelles. Cannes n'est pas encore devenue une ville au sens moderne du terme.

Ainsi, dès la fin du XIX^{ème} siècle, l'essor touristique a donné au peuplement et à l'emploi des traits originaux qui perdureront, au moins, jusque dans les années 1950. La structure des activités (hypertrophie du secteur d'accueil, du bâtiment, des services), le cosmopolitisme de la population résidente, la dépendance vis-à-vis du tourisme, analysés par Raoul Blanchard en 1954, sont déjà en place. Le tourisme qui assure la prééminence du commerce et des services est pratiquement le principal créateur d'emplois dans le domaine industriel et artisanal.

Toutefois, chaque ville conserve des traits spécifiques. A Menton, où le secteur de l'hôtellerie et de la restauration n'occupe que 3,3 % de la population active, les transformations restent limitées ; à Cannes, l'ancienne ville d'agriculteurs et de pêcheurs méditerranéens est noyée sous le flot des constructions nouvelles. Nice, capitale régionale, est terre de contrastes, mais les mutations sont atténuées par la présence d'une bourgeoisie locale et la richesse des traditions.

NOTES

- (1) bateau de G. de Maupassant, Sur Veau (1888), coll. Folio, Gallimard, 1993,42 p.
- (2) Raoul Blanchard, Le Comté de Nice, 1960, Fayard, 22 p.
- (3) rapport du Gouverneur général de Monaco, saison 1889-90, Archives du Palais princier
- (4) A. Dauphinc, Nice, une eurocité méditerranéenne, Serres, 1990,198 p.
- (5) recensements de Cannes de 1881,1886,1891
- (6) Dumazet, Voyage en France, La Provence maritime, Berger-Levrault et Cie, Paris, 1898, p. 302 et 303
- (7) idem
- (8) cap. G. Christ, Une année à Cannes, Vicent, Cannes, 1882,2t, 265 et 246 p.
- (9) rapports hebdomadaires du Commissaire du Gouverneur près le Cercle des Etrangers, Archives du Palais princier
- (10) Raoul Blanchard, op. cit., p. 115
- (11) Annuaire des Alpes-Maritimes, 1890
- (12) Annuaire de la Principauté de Monaco, 1890
- (13) Annuaire de Monaco, 1890
- (14) publicité de l'annuaire des Alpes-Maritimes, 1890
- (15) A. Lacoste; Nice pratique et pittoresque, 2ème édition, Nice, 1888, p. 32
- (16) aujourd'hui, "le bâtiment compte pour plus de 12 % des emplois, contre seulement 7 % au niveau des grandes villes françaises" A. Dauphiné, op. cité, p. 55
- (17) Raoul Blanchard, op. cit., p. 168-181
- (18) rapports du Gouverneur Général de Monaco, saison 1889-90, Archives du Palais princier
- (19) recensements de 1886 et 1891, A.D.A.M.
- (20) idem
- (21) J. Devun, L'évolution de Nice, 1860-1960, dans "Recherches Régionales", 1970

LES EMPLOIS LIES AU TOURISME A NICE, CANNES ET MENTON

Catégorie	Nice	%	Cannes	%	Menton	%
Hôtels, cafés, restaurants	2874	6,8	1365	10,2	163	3,3
Artisanat de luxe (bijoutiers, objets d'art...)	1069	2,5	254	1,9	41	0,8
Artistes (musiciens, peintres...)	512	1,2	85	0,6	61	1,2
Artistes lyriques et dramatique	202	0,5	38	0,3	0	0
Hommes de lettres, publicistes	117	0,3	10	0,1	3	0,1
Transports ferroviaires	713	1,7	142	1,1	26	0,5
Postes et télégraphes	180	0,4	49	0,4	18	0,4
Total	5667	13,4	1943	14,5	311	6,4
Ensemble des actifs	42170	100	13432	100	4878	100 (1)

(1) Source : recensement de 1891 (A.D.A.M)

LES EMPLOIS STIMULES PAR LE TOURISME A NICE, CANNES ET MENTON

Catégorie	Nice	%	Cannes	%	Menton	%
Bâtiment	4 026	9,5	640	4,8	419	8,6
Ameublement	419	1	312	2,3	87	1,8
Textile-confection	2 478	5,9	293	2,2	475	9,7
Commerce d'alimentation	1 591	3,8	504	3,8	169	3,5
Commerce de meubles	352	0,8	64	0,5	26	0,5
Commerce de vêtements	1 061	2,5	190	1,4	35	0,7
Commerce en gros	517	1,2	110	0,8	39	0,8
Banques	270	0,6	49	0,4	19	0,4
Agences d'affaires	45	0,1	44	0,3	9	0,2
Cabinets d'architectes et ingénieurs civils	417	1	39	0,3	13	0,3
Professions médicales	355	0,8	117	0,9	19	0,4
Cabinets de notaires, avocats et agréés	409	1	45	0,3	23	0,5
Enseignement	838	2	122	0,9	35	0,7
Maître spéciaux (danse, escrime...)	108	0,3	191	1,4	3	0,1
Domesticité	5 541	13,1	3 641	27,1	711	14,6
Total	17 927	42,5	6 361	47,3	2 082	42,7
Ensemble des actifs	42 170	100	13 432	100	4 878	100 (1)

(1) Source : recensement de 1891 (A.D.A.M.)